

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 3 JUIN 2024

Présidence : Marcel GAY

Secrétaire : Félicien MICHAUD

Présents : 23 bourgeois

Il est 19h07 lorsque le Président ouvre la séance. Il salue cordialement l'assemblée et remercie les participants de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée officiellement le 10 mai 2024 par avis apposé au pilier public. Cette convocation a également été publiée sur le site internet de la commune et un envoi daté du 16 mai 2024 a été distribué à tous les ménages.

L'ordre du jour suivant est rappelé par le Président et approuvé par l'Assemblée :

1. Salutations d'usage
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 novembre 2023
3. Comptes 2023
 - a. Présentation des comptes 2023 de la bourgeoisie
 - b. Rapport de l'organe de contrôle des comptes
 - c. Approbation des comptes 2023 de la bourgeoisie
4. Divers

1. Salutations d'usage

Les salutations d'usage ayant été faites, le Président passe au point 2 de l'ordre du jour.

2. Approbation du PV de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 novembre 2023

Le PV de la dernière Assemblée bourgeoisiale a été mis à disposition des intéressés auprès du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune. Marcel demande si quelqu'un en souhaite expressément la lecture exhaustive. Comme tel n'est pas le cas, il prie les bourgeois de se prononcer par mains levées en cas d'acceptation, puis en cas

de refus ou d'abstention. C'est à l'unanimité que le PV de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 novembre 2023 est accepté.

3. Comptes 2023

a. Présentation des comptes 2023 de la bourgeoisie

M. Félicien Michaud procède à la lecture et commentaires des comptes 2023 de la bourgeoisie (cf annexe). Suite à ce rapport, la parole est passée à l'assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

b. Rapport de l'organe de contrôle des comptes

En sa qualité d'organe de révision, la fiduciaire Fidag, représentée par M. Jessy Rudaz, a vérifié la comptabilité et le compte annuel (bilan, compte administratif) de notre bourgeoisie pour l'exercice arrêté au 31.12.2023. La responsabilité de l'établissement du compte annuel incombe au Conseil bourgeoisial alors que la mission de la fiduciaire, qui ne porte ni sur la concordance avec le budget, ni sur le contrôle de la gestion, consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Sur la base de ses travaux, l'organe Fidag atteste que :

La comptabilité, le compte annuel et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, l'entretien final avec une délégation du Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Sur cette base, l'organe de révision propose d'approuver le compte annuel 2022 de la bourgeoisie de Bovernier en précisant que les comptes sont équilibrés et que la bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

c. Approbation des comptes 2023 de la bourgeoisie

Le Président prie les membres présents de bien vouloir se prononcer par mains levées en cas d'acceptation des comptes, puis en cas de refus ou d'abstention. C'est à l'unanimité que les comptes de la bourgeoisie sont acceptés. Le Président remercie toutes les personnes présentes pour la confiance témoignée.

4. Divers

Marcel Gay profite de ce point de l'ordre du jour pour donner quelques informations aux bourgeois quant aux activités de la bourgeoisie :

Gorges du Durnand : le président rappelle l'excellente collaboration qui existe entre les gérants du restaurant, Sylvie et Stéphane Bloyet. Il met aussi en évidence le succès grandissant rencontré par les gorges du Durnand qui accueillent chaque année de plus en plus de visiteurs. La sécurité et l'entretien des échelles et passerelles restent une préoccupation constante.

Plan de l'Au : Marcel revient sur l'élargissement de la route conduisant à la buvette et réalisée en collaboration avec le service des forêts. Des travaux qui vont permettre aux camions et autres machines de chantier de mieux pouvoir se déplacer et aux usagers de la buvette de bénéficier d'une meilleure sécurité.

Triage forestier Combins-Catogne : le président rappelle que depuis les fusions de Charrat avec Martigny et de Vollèges avec Val de Bagnes, une nouvelle entité a été créée avec la venue de Val de Bagnes. Il informe l'assemblée que tout se passe très bien, que tous les signaux sont au vert et enfin que la collaboration avec les différents partenaires est excellente.

La parole est passée à l'assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

A 19h24, le Président met un terme à cette séance en remerciant tous les membres présents et les invite à prendre part à l'assemblée primaire qui va suivre.

Bourgeoisie de Bovernier

Le Président


Marcel GAY



Le Secrétaire


Félicien MICHAUD

Annexes : - comptes 2023 de la bourgeoisie de Bovernier